

Décision

Générale

colonial

Décision n° 701 27 juin 1952

n° 701 27

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date de publication
27 juin 1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Youssef Ismaël, électricien à salaire journalier du Service des Travaux publics (Usine Electrique) est admis, pour compter du 1er juin 1952, au salaire mensuel de dix mille francs (10.000 fr.) exclusif de toute indemnité y compris les charges de famille.